

République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Aurillac
Commune de POLMINHAC

Séance du mardi 09 juillet 2024

Délibération N° DE_033_2024

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
15	9	11
Date de la convocation : 01/07/2024		
Pour	Contre	Abstention
11	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le neuf juillet deux mille vingt-quatre, à 19 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (SALLE DU CONSEIL EN MAIRIE), sous la présidence de ANDRE BONHOMME.

Présents : ANDRE BONHOMME, JOSETTE VARET, DENIS ARNAL, MARIE-NOELLE MOULIER, MARTINE BERGAUD, CHRISTOPHE BORNES, EVELYNE DELANOUE, ALAIN FALIERES, ADELINE GUYON
Représentés : MICHEL AMOUROUX représenté par ALAIN FALIERES, ALAIN BROUSSE représenté par JOSETTE VARET

Absents et Excusés : CLAUDINE LADOUX, GUILLAUME PRAT, DIDIER TOMA, Patricia GUERARD

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, ALAIN FALIERES est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : RENOVATION DU CAMPING - DEMANDE DE SUBVENTION AU TITRE DU FEDER

Monsieur le Maire annonce que l'Europe soutient au travers du FEDER les projets de rénovation d'hôtellerie de plein air.

Il rappelle qu'une étude pour la modernisation du camping a été réalisée et qu'il a été décidé de confier la gestion du camping à un prestataire privé.

Le projet de modernisation comprend la rénovation des sanitaires et du bâtiment principal.

Le plan de financement de cette opération serait le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Travaux	234 631.04 €	Région	64 363.00 €
Aménagement espace snacking	15 000.00 €	FEDER	193 089.00 €
Réfection des tennis	55 894.00 €	Autofinancement	64 363.04 €
Contrôles et diagnostics	16 290.00 €		
TOTAL HT	321 815.04 €	TOTAL HT	321 815.04 €

Date de transmission de l'acte: 10/07/2024

Date de réception de l'AR: 10/07/2024

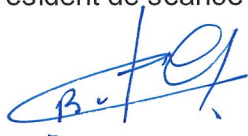
015-211501549-DE_033_2024-DE

A G E D I

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des présents :
- adopte le plan de financement ci-dessus
- sollicite la Région au titre du FEDER
- autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document se rapportant à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

ANDRE BONHOMME
Président de séance



ALAIN FALIERES
Secrétaire de séance



Date de transmission de l'acte: 10/07/2024
Date de reception de l'AR: 10/07/2024
015-211501549-DE_033_2024-DE
A G E D I